

Le plan de Moshe Feiglin pour une « solution » à Gaza

par Moshe Feiglin

RÉSEAU VOLTAIRE | JAFFA/TEL AVIV (PALESTINE/ISRAËL) | 25 JUILLET 2014

ENGLISH



[*Ce plan a été publié le 15 juillet 2014.*]

1. Dépôt d'un ultimatum

Le Premier ministre avertit la population ennemie qu'il s'apprête à attaquer des objectifs militaires situés à proximité de leur lieu de résidence, et demande à ceux qui ne sont pas impliqués et qui veulent rester en vie de quitter les lieux immédiatement.

Le Sinaï est à proximité. Ils sont autorisés à s'y rendre. Les efforts humanitaires consentis par Israël n'iront pas au-delà.

Le Hamas peut éviter le déclenchement de l'attaque en acceptant une reddition sans conditions.

2. Déclenchement de l'assaut

Attaque de toute la réserve de cibles à neutraliser sur toute l'étendue de la Bande de Gaza.

Mobilisation de tous les moyens militaires conventionnels —et non pas seulement d'une partie des forces disponibles— usage de la force et de la puissance de feu maximales.

Toutes les infrastructures et les cibles militaires sont attaquées sans considération aucune pour d'éventuels « boucliers humains » ou « dommages à l'environnement ». Il est bien suffisant de conduire des frappes précises et d'avertir préalablement les populations concernées.

3. Verrouillage hermétique de tous les accès à Gaza

Dans le même temps, le siège en règle, absolu, de la Bande de Gaza doit être mis en œuvre.

Rien ni personne ne devra pénétrer à Gaza.

Israël autorisera néanmoins des départs (les civils auront la possibilité de se rendre dans le Sinaï ; les combattants pourront se rendre aux forces armées d'Israël).

4. Organisation de la défense

Tout point de départ d'une attaque contre Israël, ou contre les forces armées d'Israël, sera immédiatement pris pour cible et attaqué en force sans considération aucune pour les « boucliers humains » et les « dommages à l'environnement ».

5. Conquête du territoire

Quand les forces armées d'Israël auront suffisamment affaibli les cibles ennemies par des bombardements aériens et des tirs à

longue portée, elles lanceront leur infanterie à la conquête de l'intégralité de la Bande de Gaza, en veillant à minimiser les risques encourus et les dommages subis par ses soldats sans prendre en compte aucune autre considération.

6. Élimination de l'ennemi

L'Armée de Défense d'Israël (Tsahal-IDF) et les Services de sécurité israéliens (GSS ou Shin Bet) élimineront jusqu'au dernier tous les ennemis d'Israël en armes.

La population ennemie qui ne se sera rendue coupable d'aucune faute et aura pris soin de se tenir à l'écart des terroristes armés sera traitée conformément au droit international, et autorisée à quitter le territoire.

Israël apportera une aide généreuse à tous ceux qui souhaitent partir.

7. Affirmer et exercer notre souveraineté

Gaza est un fragment de notre Terre et nous y resterons jusqu'à la fin des temps. C'est la seule libération de morceaux de notre territoire qui justifie la mise en danger de la vie de nos soldats pour organiser la conquête des terres. Quand Gaza aura été débarrassée du terrorisme, elle deviendra partie intégrante de l'État d'Israël et sera peuplée par les Juifs. Cela permettra en outre d'atténuer la crise du logement qui sévit en Israël.

La ligne ferroviaire qui longe la côte sera prolongée dès que possible pour couvrir toute l'étendue de la Bande de Gaza.

Les sondages indiquent que la plupart des Arabes de Gaza veulent partir. Tous ceux qui n'ont pas été impliqués dans les activités anti-israéliennes se verront offrir une dotation généreuse pour émigrer à l'étranger.

Ceux qui choisiront de rester recevront le statut de résidents

permanents. Après avoir vécu plusieurs années en Israël, et s'être familiarisés à nos coutumes, ceux qui le souhaitent pourront, au cas par cas, dans le cadre des lois qui seront établies par la Knesset, et sur autorisation du ministre de l'Intérieur, se voir offrir la citoyenneté israélienne s'ils choisissent d'accepter que s'appliquent à eux les lois et règlements, le mode de vie et les principes que l'État Juif entend faire prévaloir sur sa Terre.

Moshe Feiglin

Traduction
Gérard Jeannesson

Source : « Le plan de Moshe Feiglin pour une « solution » à Gaza », par Moshe Feiglin, Traduction Gérard Jeannesson, *Réseau Voltaire*, 25 juillet 2014, www.voltairenet.org/article184850.html